

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr.; Six mois... 16; Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr.; Six mois... 18; Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c; Réclames... 30; Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 JANVIER

Chronique générale.

Les ministres se réunissent aujourd'hui mardi à l'Élysée pour discuter les termes de la déclaration ministérielle dont la rédaction a été confiée à M. de Freycinet.

On ne se serait pas douté, en parcourant les couloirs du Palais-Bourbon, que c'était la veille de l'ouverture de la session de 1886.

Les députés sont habituellement très-nombreux à la veille de la rentrée du Parlement. Cette année, on n'en comptait que quelques-uns, et la session paraît devoir s'ouvrir au milieu d'une indifférence que les républicains constatent avec certain dépit.

On lit dans le Télégraphe, organe officiel de M. de Freycinet:

« En définissant la besogne absolument urgente et nécessaire de 1886, le gouvernement n'entend point limiter strictement le travail législatif. Ainsi, les projets sur l'instruction primaire laïque, sur la réforme de l'instruction judiciaire, etc., suivront leur cours.

Quant à l'instruction religieuse, on dit que la déclaration indiquerait nettement l'intention de s'orienter vers la séparation. La solution même dépend de la majorité; mais on partira de ce principe que la religion est une affaire de conscience individuelle où le gouvernement doit intervenir le moins possible; il tendrait de plus en plus, par la sécularisation des biens du clergé, la suppression de la main-morte, etc., à préparer la séparation.

Nous lisons dans les Tablettes:

« Tous les journaux ont prétendu que l'amiral Aube et le général Boulanger, recevant le personnel de leurs ministères, avaient déclaré qu'ils ne conserveraient pas les collaborateurs de leurs prédécesseurs.

« Cet information est de tous points inexacte.

« Ce sont au contraire les collaborateurs du général Campenon et de l'amiral Galibier qui ont fait connaître aux nouveaux ministres qu'ils désiraient ne pas conserver leurs fonctions.

« Le général Boulanger a, de son propre mouvement, il est vrai, opéré certaines modifications parce que, étant en Tunisie, il avait eu beaucoup à souffrir de l'esprit routinier des bureaux de la guerre. Il a voulu placer à la tête de ces services des hommes aux idées plus larges. Quant aux titulaires, il leur a proposé des compensations absolument avantageuses. Mais il est exact que le plus grand nombre des collaborateurs du général Campenon se sont retirés volontairement.

Le Rappel et divers journaux républicains annoncent que le ministre de la guerre espère réduire ses dépenses de quarante millions et le ministre de la marine de dix, ce qui ferait à peine cinquante millions. Cela serait loin de combler un déficit de 200 millions.

Pour gagner cent millions de plus, on parle de la consolidation des obligations sexennaires, dont l'échéance et le paiement annuel servaient aux républicains à prétendre que la République amortissait ses dettes.

Au lieu de payer les obligations sexennaires à leur échéance, on ne les paiera plus et tout sera fait.

C'est le début de cette grande opération renouvelée des ancêtres géants: lorsque les républicains auront épuisé à force d'emprunt et de non paiement aux échéances le crédit de la France, ils feront banqueroute et réaliseront ainsi une économie sur le

paiement des rentes de un milliard et un quart.

La République en 1795 et le gouvernement turc en 1875 ont procédé de cette façon.

Le rapporteur de la dernière commission du budget, M. Jules Roche, avait beaucoup vanté dans son rapport cette opération.

La première République a été, disait-il, un admirable gouvernement. Elle n'a pu laisser de dettes. Elle a fait faillite.

UNIFICATION DE LA DETTE FRANÇAISE

Un projet mis en avant par quelques gros financiers, accepté par la plupart des grands établissements de crédit, et étudié par le gouvernement, cause un grand émoi dans le public.

Il s'agirait d'unifier la Dette publique française et de consolider la Dette flottante, qui s'élève à près de un milliard trois cent millions.

Toute la Dette publique, le 4 1/2 ancien, le 4 1/2 nouveau, le 4 0/0 serait converti, unifié et ramené à un type unique, le 3 0/0 perpétuel.

La conversion porterait, comme on le voit, sur près de cinq milliards de dette ancienne, dont six milliards pour l'ancien 5 0/0, devenu le 4 1/2 0/0 nouveau.

Ce dernier titre étant garanti contre une nouvelle conversion pendant plusieurs années encore, la conversion de la Dette publique serait facultative; mais, comme le 3 0/0 unifié serait offert à un taux inférieur aux cours cotés, les promoteurs du projet pensent que peu de détenteurs de titres refuseraient l'échange.

Leur revenu, il est vrai, se trouverait un peu diminué; mais la différence des cours entre le 3 0/0 et le 4 1/2 offrirait aux rentiers une certaine compensation.

Ce projet viserait une économie de plusieurs millions par an, qui seraient affectés à la consolidation de la Dette flottante, convertie par un grand emprunt.

M. de Chazelles, candidat monarchiste, est élu conseiller général dans le Puy-de-Dôme avec une majorité de plus de quatre cents voix.

M. Sénéchal, candidat monarchiste, est élu, par 4,413 voix, conseiller général pour le canton de Sée (Orne).

UN DÉSORGANISATEUR

L'avènement du général Boulanger est salué avec enthousiasme par tous ceux qui veulent faire de l'armée un corps politique au service, non pas de la France, mais du parti républicain.

La République française lui fait l'accueil le plus chaleureux; elle le félicite dans des termes qui prouvent qu'elle a trouvé en lui un homme de nature à la consoler des déceptions que lui a causées M. Campenon.

Le Journal des Débats est moins enthousiaste. Voici ce qu'il dit:

« Quand M. le général Boulanger, commandant de la division d'occupation de Tunisie, a cru devoir se mettre, par des façons d'agir non équivoques, au-dessus ou en dehors des actes et décrets du gouvernement central; quand, dans la même position, il a incité ses subordonnés à faire le cas qu'il leur plairait des décisions de la justice régulière; quand enfin, et surtout dans des conciliabules qui n'ont pas été démentis, et qui ne pouvaient pas l'être, il s'est à peu près publiquement érigé en chef d'une coterie à la fois politique et militaire, donnant ainsi pour la première fois en France un exemple que jusqu'alors on n'avait connu qu'en Espagne, M. le général Boulanger a pu se créer des titres sérieux et mérités à l'estime et à la confiance des radicaux, il ne saurait réclamer les nôtres que sous bénéfice d'inventaire. »

Le Temps n'est pas moins explicite que le Journal des Débats:

« Nous devons nous borner, dit-il, aux

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Cette rusticité et cette familiarité bretonnes m'étonnaient, je l'avoue; mais Lénik semblait tant aimer notre famille, être si heureuse de ma ressemblance avec la comtesse de Rudzen, que la permission demandée lui fut aussitôt octroyée.

Et, pour la première fois depuis notre départ de Varsovie, je vis un faible sourire sur les lèvres de ma pauvre mère. Elle s'avançait vers la Bretonne; puis de sa voix si douce:

— Eh bien, ma bonne Lénik, n'y aura-t-il pas un baiser pour moi dans mon vieux temps?

Et Lénik, rouge de confusion, tremblante, émue, heureuse, tour à tour, sur les deux joues de la comtesse de Rudzen, appliqua un baiser retentissant.

Singulier pays que cette antique Bretagne!

Grand-père venait d'abandonner sa canne à petit Pierre, et de passer son bras sous le mien. Mes cousines, Isabelle et Yvonne, escortaient ma mère; et tous, mesurant nos pas sur ceux du vieillard, nous atteignîmes le perron du manoir.

Mon aïeul, au fin profil de médaille, l'œil profond, le menton soigneusement rasé, a dans l'ex-

pression du visage, lorsqu'il veut bien sourire, et toujours il le veut, quelque chose de bon et d'aimable. On se sent attiré vers lui. Ses cheveux sont couleur de neige, poudrés et liés sur la nuque par un ruban noir. Il porte un habit bleu barbeau à boutons d'or, la culotte courte, le large gilet à revers, costume datant du siècle dernier, mais le vieux marquis de Kerlis est si noble, si digne dans ces vêtements d'un autre âge, que nul n'a l'idée de sourire de leur coupe par trop surannée.

Un dîner tout breton nous attendait dans la grande salle à manger aux lambris de chêne; et mes jeunes cousins, mis en gaieté par notre arrivée, m'étennèrent par leur turbulence et leur vaillant appétit. Au dessert, ils devinrent vraiment audacieux. Dressés sur la pointe des pieds, leurs petites mains dans les assiettes, ils picorèrent les plus beaux fruits, sans avoir la pensée d'offrir à notre aïeul la meilleure part. Le bon vieillard leur faisait bien un petit discours sur la sobriété, sur la discrétion. Ils écoutaient, impatients; puis, le sermon fini, Pierre s'écria:

— Tout de même, grand-père, tout de même, donnez-moi.

Et grand-père donnait en le regardant avec toute la tendre faiblesse d'un aïeul.

— Quels parfaits petits égoïstes! m'écriai-je, le repas achevé, et me promenant au bras de Mademoiselle.

Nous regardions le soleil briller au loin. La mer s'enveloppait d'une lueur d'incendie, et des voiles blanches passaient comme des mouettes. Les hautes quenouilles de roses tremières, les genêts jaunes, les vases de salence bleue ornaient le parterre se revêtaient d'or; et là-bas, déjà à demi rougies par les bruyères, les falaises se teignaient de pourpre vive. Je repris:

— Oui, de parfaits égoïstes.

Mes cousins couraient sur la plage comme de vrais petits sauvages bretons, la peau de leur visage brûlée à l'air salin, leurs longs cheveux bouclés et flottants, leurs membres souples et légers, et leurs vêtements en grand désordre.

Mademoiselle les observait en souriant.

— Nous les disciplinerons, me répondit-elle. Pour commencer notre œuvre, Nadège, entrons, dans le cœur de ces petits orphelins par la bonté, par la complaisance, par le bon exemple; et, une fois le cœur gagné, on peut dire que l'ennemi est bien près de capituler.

Kerlis, 8 octobre 18...

Insupportables et pourtant charmants, mes jeunes cousins. Terrains vierges où l'ivraie et le bon grain ont poussé, sans que jamais un coup de serpe vint arrêter la double moisson. Mademoiselle ne désespère pourtant pas de conduire à bonne fin sa tâche d'éducatrice. Elle y met toute son âme.

Instruire est pour elle un sacerdoce. Mais, quelles colères, quels trépignements, quelles révoltes elle soulève chez ces petites têtes bretonnes, têtes, indisciplinées. Était-je ainsi? Je ne le crois pas. Mon Dieu, qu'il m'a toujours été doux de suivre les enseignements de notre amie. Je la vois encore courbant son esprit à mon niveau. Elle mettait sa pensée dans ma pensée, son cœur dans le mien; et, à mesure que je songeais et que j'aimais par elle, je sentais comme de grandes ailes qui me poussaient.

Pierre est moins discipliné que ses jeunes sœurs.

La leçon terminée, il secoue sa crinière, me prend par la main, et nous arpentons le domaine en tous sens. L'autre jour il me fit visiter le grand salon, toujours fermé; où, depuis nombre d'années, les araignées tranquillement filent leurs toiles; puis, la longue galerie des portraits, où tous les Kerlis empanachés et cuirassés apparaissent, majestueux et sévères, dans leurs cadres vermoulus.

J'aime à voir les marquises poudrées et enrubannées, et je pense en les considérant:

— Elles sont tes aïeules, Nadège; regarde-les avec affection; songe que toutes furent bénies en Bretagne; suis leur exemple; mets ton pied dans le sentier tracé par ces châtelaines; et, plus tard, lorsque tu reposeras sous le granit du tombeau de famille, lorsque tu prendras place dans la galerie

manifestations publiques du nouveau ministre; on en connaît deux, qui ont fait un certain bruit; c'est d'abord l'ordre du jour dans lequel il prenait directement à partie le jugement du tribunal civil de Tunis; ce document a dû donner à l'étranger une singulière idée de l'harmonie qui règne dans notre administration et même dans notre gouvernement; revenu en France, le général Boulanger a plutôt aggravé qu'atténué son attitude et récemment encore, si nous ne nous trompons, il faisait une allusion publique aux mêmes événements dans le même esprit; enfin, on n'a pas oublié la lettre autographiée envoyée par le général aux officiers généraux de passage à Paris pour s'entretenir avec eux de la situation de l'armée, dans la prévision — a-t-on ajouté, sans être formellement démenti — de son entrée prochaine au ministère de la guerre.

» C'étaient là des faits graves pour un général, ils auraient mérité un blâme sévère et non un commandement, ainsi qu'il en avait été question avant la retraite du général Campenon; au lieu d'un commandement, c'est un portefeuille que M. le général Boulanger reçoit, et ce n'est peut-être pas d'un très-bon exemple.

» Il est vrai que le nouveau ministre passe pour un militaire distingué, actif, réformateur; s'il en est ainsi, nous reconnaissons qu'on ne pouvait se condamner à le laisser sans emploi, et si l'emploi auquel il est le plus propre est le premier, nous admettons volontiers qu'on le lui confie; seulement, il a un passé inquiétant à faire oublier.

La Gazette de France s'exprime ainsi :

« Les feuilles « modérées » ont raison, la nomination du général Boulanger au ministère de la guerre marque bien en effet l'avènement du radicalisme à la direction de l'armée.

» Plus encore que par le passé, les grades seront donnés en raison de l'opinion politique et d'une certaine opinion politique. Nous allons assister à la revanche des radicaux et à une épuration de l'armée tendant à la « nettoyer » des officiers non plus seulement conservateurs, mais « républicains modérés. »

» C'est une situation des plus graves.

» Il n'y a plus d'armée le jour où, l'avancement cessant d'avoir le mérite pour règle, les grades sont donnés à l'opinion politique et les hautes fonctions militaires à l'intrigue. »

M. Boulanger a été fait divisionnaire avant 45 ans, sans que ses états de service motivassent en quoi que ce soit cet avancement électrique, par l'illustre Thibaudin-Comagny, qui le fit de plus directeur de l'infanterie au ministère sous son règne. Dis-moi qui tu hantes... Les radicaux nous paraissent les mieux fondés à revendiquer M. Boulanger.

INSTABILITÉ MINISTÉRIELLE

Le nouveau ministère est le vingt et unième depuis 1870.

Depuis cette époque il y a eu seize titulai-

res successifs à la guerre et à la marine, dix-sept aux finances, quinze aux affaires étrangères, vingt-huit à l'intérieur. Un seul cabinet, le cabinet Ferry, renversé en avril 1885, a duré vingt-six mois.

On annonce d'importantes mutations dans le haut personnel du ministère de la marine.

Le corps d'occupation de Tunisie va être réduit à une division.

Avant son départ du ministère de la guerre, le général Campenon a fait modifier le chiffre télégraphique qui permet de correspondre avec le général de Courcy.

Cette modification s'est effectuée à l'aide de l'appareil remarquable inventé par le capitaine Poupard, du 4^e hussards, et qui rend indéchiffrable toute dépêche pour laquelle n'est par muni de l'appareil et de la clef.

Ce système fera réaliser une forte économie sur le prix de transmission des télégrammes extérieurs.

DISSENTIMENTS BONAPARTISTES.

On sait que M. P. de Cassagnac n'écrit plus dans le Pays, passé sous la direction de M. Robert Mitchell; cela est bon à rappeler avant de reproduire le récit suivant du Pays :

Après deux jours d'hésitation, M. Paul de Cassagnac, qui était, paraît-il, à la chasse, s'est enfin décidé à présenter au prince Victor les comités dont il est président.

En les présentant, M. de Cassagnac a prononcé cette phrase :

« Maintenu PAR VOTRE confiance à la tête des comités du département de la Seine... etc. »

A quoi le prince Victor a répondu :

« Messieurs, »

» Je suis touché de la démarche que font auprès de moi les comités impérialistes de Paris à l'occasion du renouvellement de l'année. Votre président, qui tient son titre ET SON MANDAT DE VOS LIBRES SUFFRAGES, est votre interprète naturel, et je le remercie des sentiments de dévouement qu'il vient de m'adresser en votre nom.

» Je sais que le pays peut compter sur des hommes fermes et convaincus comme vous.

» J'accueille vos vœux avec reconnaissance et avec confiance. Votre cause restera toujours la cause du peuple; nos droits et nos intérêts sont identiques; ils ne peuvent attendre leur triomphe commun que de la manifestation directe du suffrage universel.

» En dehors du suffrage universel, en effet, et des Napoléons dont il a toujours été le principe et la force, on n'arriverait qu'à des expédients sans durée.

» La solution définitive et digne de la

France ne peut émaner que de l'appel au peuple. »

Nous reviendrons sur cette Déclaration.

Pour aujourd'hui nous nous contentons de faire remarquer qu'à l'affirmation de M. de Cassagnac qu'il était maintenu à la tête des comités par la confiance du prince Victor, S. A. I. répondit que M. de Cassagnac tenait son titre et son mandat « des libres suffrages des comités. »

Nous savons que c'est avec intention que le prince a établi cette grave distinction.

Nous constatons, en outre, que S. A. I. a répondu de façon nette aux professions de foi solutionnistes dont le *Matin* avait recueilli la confiance de la bouche même de M. de Cassagnac en affirmant que, en dehors des Napoléons et du suffrage universel, on n'arriverait qu'à des expédients sans durée.

C'est la condamnation formelle de la politique que le Pays défendait avant que MM. de Loqueyssié et Robert Mitchell en eussent pris la direction.

FAVORISONS L'ALLEMAGNE.

Nous lisons dans la France Nouvelle :

« On se rappelle que l'année dernière l'Allemagne demanda à la France d'échanger le Grand-Popo et le Petit-Popo, qui sont depuis un temps considérable des colonies françaises, contre le territoire du fleuve Dubreka. »

» Le ministère des affaires étrangères transmit cette demande au ministère de la marine, qui l'étudia et, ne trouvant pas sans doute l'échange lucratif, la rejeta.

» Le ministère changea sans doute d'avis dans la suite, car il vient d'être conclu un traité par lequel la France cède à l'Allemagne la possession du Petit-Popo, mais non toutefois celle du Grand-Popo. La France reconnaît, en outre, la souveraineté de l'Allemagne sur les pays du Togo et de Batenaga, contre le territoire de Dubreka.

» C'est un bœuf échangé contre un œuf. »

ÉTRANGER

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

On télégraphie d'Athènes :

« On croit que la Grèce attendra la réponse des puissances à la note du 31 décembre avant de déclarer la guerre. »

» La conviction générale, fortifiée par le langage résolu de M. Delyanni et l'accélération fiévreuse des préparatifs, est que la guerre éclatera après que l'Europe aura paru impuissante à forcer la Turquie à accorder à la Grèce les frontières que le traité de Berlin lui a assignés. Le conflit éclaterait également si les puissances méconnaissaient les droits acquis de la Crète.

» Des lettres de la Canée (île de Crète) annoncent que les conseils provinciaux ont pris des délibérations proclamant l'union avec la Grèce. »

— C'est le bateau du maître pilote, fit Pierre. Un fameux marin, va, ce pilote, je vais souvent pêcher avec lui.

— Et tu n'es pas peur ?

— Peur de quoi, cousine ?

— Mais d'un coup de vent, d'un naufrage.

Pour toute réponse j'obtiens un haussement d'épaules.

Cet enfant aime la mer d'un amour de marin; c'est la passion des seigneurs de Kerlis. Tout petits, la mer les berçait de son éternelle plainte. Enfants, ils jouèrent sur ses bords. Hommes, ils lui confièrent leur vie, lui demandant de les transporter aux lointains pays. Pour les uns elle fut perfide, les entraînant dans ses abîmes inconnus, insondables, sépultures des marins, où rien du mort ne remonte à la terre.

Pour les autres, la mer fut amie fidèle. Après de longues traversées elle les ramena mourir au manoir de Kerlis; et, chaque jour encore, à marée haute, elle salua, en le baignant de son écume, le tombeau où reposent tous ces vaillants.

A la descente de la touraille, je rencontrai mon aïeul, il s'appuyait sur le bras de sa chère Marie. Tous deux, lui courbé sous le poids des années, elle est très-pâle, le regard morne, faisaient, à pas lents, le tour du jardin. La vieillesse et le chagrin leur donnaient la même démarche fatiguée, lassée, chancelante. Ah ! pauvre mère ! pauvre mère ! Sur

la pelouze, Isabelle et Yvonne bataillaient. Plus loin, assise sous le berceau de rosiers grimpants, Mademoiselle achevait de lire une lettre, reçue peu d'instants auparavant, car le chapeau ciré du facteur se distinguait encore sur le petit sentier qui mène au village.

Le visage de notre amie se colora à mon approche. Vivement, elle replia la lettre. Mais j'avais vu son mouvement. D'ailleurs, sur le banc, se trouvait encore l'enveloppe avec le timbre de Pologne; et sur la cire, j'avais reconnu les trois merlettes sur champ d'azur... les armes des Bolesloff.

Je devins très-pâle. J'eus l'intuition qu'un nouveau malheur nous menaçait, que cette Russe, cette princesse Bolesloff, allait m'enlever mon amie la plus chère, ma bien-aimée M^{lle} du Valmier. Oh ! les Russes ! les Russes ! Toujours dans ma vie pour me désespérer. Toujours !... Et je balbutiai :

— Mademoiselle... oh ! Mademoiselle... non, non, n'est-ce pas, ce n'est pas possible... Vous ne m'abandonnez pas ?

J'étais prise d'une angoisse. Elle, avec un attendrissement très-doux, me regardait. Elle avait sa figure noble et tranquille, et sa voix, son sourire me disaient :

— Non, Nadège, non, grande enfant chérie, je ne vous quitterai pas.

La princesse Bolesloff, dont le mari occupe à Varsovie une haute situation, est la fille d'un

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 11 janvier 1886.

La Bourse est très-brillante; les rentes françaises ont fait pendant la semaine dernière de grands progrès qui ont porté le 3 0/0 à 84, l'amortissable à 83 et le 4 1/2 0/0 à 110.05.

Le Crédit Foncier qui a détaché, le 7 courant, son coupon de 30 fr. est à 1,325. Dans sa séance du 6 janvier, le conseil d'administration a autorisé pour 530,236 fr. de prêts communaux et pour 1,766,300 francs de prêts hypothécaires.

Les obligations Communales 1880 et Foncières 1885 libérées, les premières de 135 fr., les secondes de 90 fr., sont cotées aux environs de 435 fr.; c'est-à-dire à 65 fr. au-dessous du taux de remboursement. Aux cours actuels, elles sont bonnes à mettre en portefeuille.

La Banque d'Escompte a détaché un coupon de 6.25 et reste à 445.

Les Méridionaux Italiens sont à 680 fr., coupon détaché, pour les actions estampillées. La non-estampillée est à 705 fr.

La Société Générale est très-ferme à 448.75.

La Société des Dépôts et Comptes Courants se tient à 597.50.

Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzits peuvent trouver preneur au comptoir de M. Charbonnet (21, rue Brés, à Paris) malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Panama est faible à 402.50. Le gouvernement a commencé une enquête sur les délais nécessaires à l'achèvement du canal.

Toujours peu d'affaires sur le Crédit Lyonnais à 526.25.

Les actions des Chemins de fer sont très-bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. le général de brigade Jacquemin a été nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 5^e corps d'armée à Vendôme, vacant par suite de la nomination de M. le général Renaudot à un autre emploi.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera un deuxième Concert à ses membres honoraires dans les salons de la Mairie, demain mercredi 13 janvier, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Si j'étais Roi, fantaisie, par la Musique municipale.
2. Grande fantaisie pour clarinette sur la Favorite, par M. Molé.
3. La Serenata de Braga, chantée par M^{lle} Lelong, avec accompagnement de violoncelle et piano.
4. L'Ombre, fantaisie, par la Musique municipale.
5. Air varié de Jilossé, par M. Molé.
6. Quatuor de Haydn, par des amateurs.
7. Le Sentier couvert, par M^{lle} Lelong.
8. La Belle du Portillon, grande valse, par la Musique municipale.

V. MEYER.

Rappelons aux propriétaires de chiens que c'est le 15 janvier qu'expire le délai pour

des portraits, les petits-enfants, en te regardant à leur tour, béniront la grand-mère bretonne et polonaise, qui n'aura pas failli aux traditions de bonté et de charité de tous les Kerlis.

— Comme tu es sérieuse ! A quoi penses-tu, Nadège ? fit Pierre, fatigué, sans doute, de ma longue contemplation.

— A des choses bien graves, mon enfant. Voistu, ces portraits ? Eh bien ! ils sont comme autant d'anneaux composant la chaîne de famille...

Pierre ouvrit, avec un étonnement non simulé, de grands yeux interrogateurs; et m'interrompant avec brusquerie :

— Qu'est-ce que tu veux dire, Nadège, avec ta chaine, tes anneaux ?... ça m'ennuie, moi. Viens.

Et léger, ainsi qu'un écureuil, il s'élança, m'entraînant à sa suite dans l'escalier tournant.

Le vent s'engouffrait, avec bruit, à travers les étroites meurtrières, les marches étaient inégales, rongées par la vétusté. Cependant nous atteignîmes le sommet de la haute touraille. Que c'était beau ! Partout la mer immense; la mer sans limites.

Aussi loin que plongeait mon regard, je n'apercevais que des vagues bouleuses, moutonnées de blanche écume; des mouettes volaient à leur cime; et, près du rocher gris, qui émergeait à fleur d'eau, une barque, dont la voile ressemblait à une aile, montait et redescendait en suivant le flot.

riche Sibérien. Ce Constantin Alterkine possède une de ces fortunes colossales, comme seuls peuvent en acquérir les marchands de pierres. Il fait le commerce de diamants, de rubis, d'émeraudes. Enfin, il spéculait sur toutes les différentes espèces de gemmes que fournissent les mines de l'Oural. Son influence est immense à Irkoutsk et, par l'entremise de Mademoiselle, nous lui avons fait recommander mon père. La princesse porte à l'institutrice si distinguée, si charmante, qui est la mienne, la plus vive sympathie. A notre départ de Varsovie, elle eût bien voulu l'attirer près d'elle, lui confier l'éducation de ses deux filles : Nadine et Irène. Les offres les plus tentantes, les plus magifiques furent faites à notre fidèle et si chère amie; mais, toujours, elle répondit : Non et encore non.

Et, maintenant, jusqu'au fond de la Bretagne, la princesse Bolesloff venait encore avec la magie de ses tout puissants millions; elle venait dire : Nous vous attendons, nous vous désirons... Venez... Venez... Venez !

La lettre se terminait ainsi :

« Combien je vous regrette, et combien je vous admire; vous, l'amie si fidèle d'une famille exilée. Chère Mademoiselle, je n'ose vous redire à quel point je vous ai désirée. Avec quelle sécurité je vous eusse confiés mes filles. Pauvres enfants que, si souvent, ma vie mondaine m'oblige à délaisser. Mieux que moi, vous eussiez su guider ces jeunes âmes. Enfin, ne parlons plus de ce beau rêve. Mais, si les circonstances venaient à vous séparer de ceux que vous aimez, songez à l'affectueux accueil que vous recevriez dans une famille où vos vertus sont connues et appréciées. »

» Princesse Alexandrine BOLESLOFF. »

(A suivre).

faire les déclarations prescrites par la loi, à fin d'exonération, de réduction de la taxe et pour toutes autres réclamations. Ces déclarations doivent être faites dans les mairies, et elles sont obligatoires même pour les propriétaires de chiens qui, ayant déjà rempli les formalités de rigueur, ont changé depuis d'arrondissement.

LA LOI SUR LE DIVORCE.

La chambre des requêtes de la Cour de cassation a décidé que « pour qu'une demande de conversion en divorce d'une séparation de corps prononcée par la justice soit recevable, il faut qu'un délai de trois ans se soit écoulé entre le jour où le jugement de séparation de corps est devenu définitif et le jour où la demande en conversion est formée. Il ne suffit pas que trois ans se soient écoulés entre le jour où le jugement de séparation a été prononcé et le jour où la justice est appelée à prononcer sur la conversion en divorce. »

Nous trouvons dans l'Anjou la statistique ci-après :

« Nous sommes heureux d'annoncer que huit élèves de la Faculté des lettres d'Angers ont été reçus licenciés à la session de novembre. »

« Ce sont : MM. Douët, Bias et du Dresnay, du diocèse de Nantes ; Havret et Ray, de Paris ; Mereau, du diocèse d'Angers ; de Vassal, de Toulouse ; Morel, du diocèse de Sées. »

« Ces derniers succès portent à 404 le nombre des licenciés ès-lettres sortis de la Faculté d'Angers. »

Cela à l'adresse des détracteurs de l'éducation religieuse.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 11 Janvier

| | Froment | Avoine |
|---------------------------------|----------------|--------|
| Angers, l'hect. 15 » » à 16 » » | 11 » » à 11 50 | |
| Saumur, 15 » » 16 » » | 9 » » » » | |
| Baugé, 15 50 16 » » | 9 50 » » | |
| Segré, 15 50 » » » » | 9 25 9 50 | |
| Beaupréau, 15 25 15 50 | 8 50 » » | |
| Montfaucon, 15 » » 15 50 | 8 50 » » | |
| Montrevault, 15 50 » » » » | 8 50 » » | |
| Chemillé, 15 » » 15 50 | 8 50 9 » » | |
| Champloceaux, 15 » » 16 » » | 8 75 9 » » | |
| St-Flor-le-Vieil, » » » » » » | » » » » » » | |
| Cholet, 15 » » » » » » | 9 25 » » | |
| Vihiers, 14 25 14 75 | 8 25 8 75 | |
| Brissac, 15 25 » » » » | 9 » » 9 25 | |
| Chalonnes, 15 50 » » » » | 8 75 » » | |
| Doué, 15 » » 15 50 | 9 » » 9 25 | |

A Nantes, blés américains, de 23 » » à 23 50 les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 20 25 à 20 75 les 100 kilos.

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économiques les excellentes conserves de Petits

Pois et de Haricots verts qui sont vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

M. LÉPICIER, Facteur de Pianos, à Angers, prie ses clients de ne remettre aucun argent à M. GAND fils, accordeur.

JUILLÉS, Sarthe, le 15 juin 1885. Ma femme souffrait d'aigreurs et de maux d'estomac ; elle a été très-contente de vos Pilules suisses, car depuis qu'elle en fait usage, elle ne ressent plus rien de ces malaises. Je vous autorise à publier cette lettre. Cartereau-Langevin ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Nouvelles à la main.

A la police correctionnelle :
Le témoin est appelé.
Le président. — Votre état ?
Le témoin. — Vidangeur !
Le président. — Mais n'en aviez-vous pas un autre ?
Le témoin. — J'étais relieur, mon président ; mais comme l'odeur du vernis me montait à la tête, j'ai changé.

Conte oriental :
Sentant venir sa dernière heure, un vieux Turc dit à sa femme :
— Mets ta plus belle robe, tes plus belles pierrieres, tes plus beaux bijoux.
— Et pourquoi, mon ami ?
— Parce que, en te voyant si belle, la Mort aimera peut-être mieux te prendre à ma place !

Une noce vient de se mettre à table chez un traiteur à forfait.
Le garçon, qui sert le potage, répand les trois quarts du contenu de la soupière sur la robe de la mariée.

Tamulte, pleurs, grincements de dents.
— Oh ! fait le *famulus* tranquillement, ne vous déssolez pas comme ça : il reste encore du bouillon à la cuisine.

Écriture aperçu à la devanture d'une marchande à la toilette du quartier des Halles :

TOILETTES
POUR GRANDES DAMES
d'occasion.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^e. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 53, rue de Fleurus, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 9 janvier :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : le théâtre illustré : Marion Delorme et Notre-Dame de Paris ; note autographe de Victor Hugo ; les loups de mer, tableau de M^{me} Demont-Breton ; événements d'Orient ; rectification d'un point historique ; la kermesse du palais de l'Industrie. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Dans un phare (nouvelle), suite, par Henri Monet. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Marion Delorme à la Porte-Saint-Martin. — Notre-Dame de Paris au théâtre des Nations. — Trente ans de Paris. — Les loups de mer, tableau de M^{me} Demont-Breton. — La guerre des Balkans. — La kermesse du palais de l'Industrie. — Le Carillon des Rois Mages. — Note manuscrite de Victor Hugo. — Échecs. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.
On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

L'Art de découvrir les sources propres à donner naissance à des fontaines jaillissantes. Ouvrage accompagné de planches coloriées, par P. TOURNIER, ingénieur civil, entièrement refondu par E. SANTINI, officier d'Académie. Librairie Le Bailly, 6, rue Cardinale, à Paris. — Prix : 1 f. 25.

On ne peut rien faire sans eau, en agriculture ; sans eau pas de grande culture, ni de culture maraîchère ; pas de blé, pas de fruits, pas de légumes ; et que de terrains aujourd'hui incultes rapporteraient au centuple la peine que l'on se donnerait pour eux, s'ils étaient l'objet d'un système quelconque d'irrigation.

Le cultivateur peut donner la vie à bien peu de frais, à des terrains qui ne lui rapportent rien ou presque rien, à des terrains qu'il laisse en friche, certain d'avance que le manque d'eau les rend impropres à aucune production.

Lisez ce livre, cultivateurs, vous verrez qu'il ne dépend que de vous d'avoir de l'eau en abondance et à peu de frais, dans les endroits les plus secs et que vous laissez forcément improductifs. Vous verrez qu'avec un peu de peine et une dépense bien minime vous pourrez doubler, tripler, décupler même la valeur de vos terres.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 12 janvier

CHERCHEZ LA FEMME, comédie en 3 actes.

Maitre Pathelin, opéra-comique en 1 acte, musique de F. Bazin.

La compagnie Le Conservateur, dotation des enfants en rentes sur l'Etat, ordonnance du 2 août 1844, demande, pour les arrondissements de Saumur et d'Angers, un Représentant d'excellente tenue, de 25 à 40 ans, actif et intelligent.

Position assurée de 8 à 12,000 fr. par an.

S'adresser au bureau du journal.

ON TROUVE

Au Grand CAFÉ de l'UNION
A SAUMUR

LE JOCKEY

Délicieux Apéritif blanc mousseux.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 10 Janvier 1886.

Versements de 203 déposants (30 nouveaux), 64,885 fr.
Remboursements, 53,164 fr. 82 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Alzennes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

LA MÉDECINE RUSSE est aussi énergique que simple ; elle comprend deux médicaments dont les effets excitent l'admiration des grands docteurs français ; ce sont les PILULES et les DRAGÉES RUSSES :

1^o Les Pilules Russes constituent le meilleur purgatif du sang et le purgatif le plus doux et le plus rafraîchissant qu'il soit possible de trouver en France et à l'étranger. Elles combattent d'une manière certaine et rapide la constipation, les maladies de l'estomac, du foie et des intestins, les battements de cœur, les maux de tête, les migraines et les névralgies, la goutte et les rhumatismes.

2^o Les Dragées Russes guérissent en quelques jours les personnes atteintes de maladies de poitrine, de laryngites, de maux de gorge, d'oppression, de bronchites, de coqueluches, de catarrhes, de rhumes négligés, de phthisie pulmonaire et de chlorose ou anémie.

Nous prévenons nos lecteurs que ces puissants remèdes se trouvent maintenant dans toutes les pharmacies de notre région de Saumur et à la Pharmacie Continentale de Paris à laquelle est confié le dépôt général pour la France, la Belgique et les colonies. Les PILULES et les DRAGÉES RUSSES sont envoyées franco par retour du courrier, contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BLANC ET LE ROUGE

Louis, visiblement embarrassé, torturait son chapeau ; il le tournait et le retournait entre ses doigts, et, de temps en temps, le brossait avec sa manche. Legoff, avant d'entrer, avait pourtant préparé tout un petit discours ; mais il avait beau maintenant se creuser la tête, il ne retrouvait plus rien. Il balbutia cependant les mots de mariage... main... mademoiselle Marguerite ; puis, les yeux baissés, il attendit.

— Pauvre garçon ! se disait l'épicier, pauvre garçon !... Il est timide comme une jeune fille... Et il ajouta tout haut :

— Remettez-vous, mon cher monsieur... Ah ! je comprends votre émotion, allez ! J'étais comme cela le jour où j'ai demandé madame Cornec à ses parents. Je m'en souviendrai toujours, vivrais-je mille ans... C'était en plein hiver, dans le mois de janvier ; il faisait un froid de chien... Eh bien, mon cher ami, vous me croirez si vous voulez, je suis à grosses gouttes... Je n'ai jamais eu aussi chaud de ma vie...

En écoutant l'épicier, Louis reprenait peu à peu son assurance. Il retrouva enfin les bienheureuses phrases qu'il avait apprises par cœur, le vieux cliché banal dont on se sert en pareille occasion.

— Oui, reprit-il, j'aime mademoiselle Marguerite, je l'aime depuis le jour où je l'ai vue pour la première fois, et mon plus grand bonheur serait d'obtenir sa main. Sans être riche, continua Legoff, qui maintenant parlait comme un oracle, je possède une petite aisance : un revenu de quinze cents francs environ, en rentes sur l'Etat et en obligations de la Ville de Paris. Ce n'est pas, croyez-le bien, une dot que je cherche ; je ne vous en demande pas, monsieur Cornec. Je suis patron plâtrier, comme vous le savez ; je travaille avec courage et je gagne largement ma vie. Quand je serai marié, je travaillerai, s'il le faut, bien davantage encore pour que ma femme ne manque de rien.

— Monsieur Legoff, dit à son tour le père Cornec, après avoir toussé deux ou trois fois, votre demande nous honore, mais vous comprendrez que je ne puis vous donner une réponse immédiate. Il faut que je voie Marguerite qui, elle-même, j'en suis sûr, voudra réfléchir un peu. Je sais que vous êtes un jeune homme rangé, économe et laborieux, et votre désintéressement en ce qui concerne la dot me prouve que vous aimez sincèrement ma fille. Cependant, laissez-moi vous dire que Marguerite ne s'en ira point de chez moi les mains vides... Plus

tard, aussi, l'enfant ne sera pas dépourvue, car le papa Cornec, c'est moi qui vous le dis, ne mangera pas son bien... Enfin, puisque nous parlons des espérances, Marguerite aura encore, tout entier, l'héritage de sa tante Nanon Rétoux ; une sœur de ma pauvre femme ; et cet héritage, assurément, n'est point à dédaigner. Voilà !... Maintenant, mon cher Monsieur, je vous le répète, vous me plaisez beaucoup. Comptez sur moi, je vais parler en votre faveur... Sous huit jours au plus tard, je vous ferai connaître la réponse de ma fille... En attendant, espérez.

Aussitôt après le départ de Legoff, le père Cornec appela Marguerite et lui parla de la demande de Louis.

L'orgueilleuse fille répondit d'abord par un refus catégorique ; mais le bonhomme ne se tint pas pour battu. Le soir, pendant le dîner, il revint à la charge et s'attacha surtout à effrayer Marguerite en lui répétant sans cesse qu'elle coifferait sainte Catherine.

— Vois un peu ta tante Rétoux, s'écria-t-il, elle enrage d'être restée vieille fille... Eh bien, elle était comme toi... A vingt ans, il lui fallait, à elle aussi, un mari distingué, beau, jeune et riche — un merle blanc, quoi ! — Elle ne voulait, — toujours comme toi, — ni d'un épicier, ni d'un menuisier, ni d'un tailleur... Fi donc !... mais plus tard, après la trentaine, n'espérant plus trouver le mari de ses

rêves, le joli cœur ganté, frisé et pompadé, la folle Nanon se prit à regretter les bons et solides partis qu'elle avait dédaignés ; et maintenant, seule avec ses chats et son perroquet, elle s'ennuie à mourir. Les jours lui semblent si longs et si tristes, qu'elle songe encore souvent à se marier.

— So marier, la tante Rétoux ! s'écria Marguerite, mais elle a au moins cinquante ans.

— Oui, à se marier, répéta le père Cornec. Et je t'assure qu'aujourd'hui elle ne se montrerait pas difficile... Elle prendrait le premier va-au-pieds venu, fût-il laid à faire peur, bossu, bancal et par dessus le marché ivrogne... Et tu seras comme ta tante, ma pauvre enfant ; car, avec tes idées, tu finiras par rester vieille fille. Prends garde : sainte Catherine te guette...

— Tu n'as jamais que cela à me dire.

— Dame, tu refuses tous les prétendus qui se présentent. Si je ne me trompe, celui d'aujourd'hui, M. Legoff, est le septième. Voyons, que lui reproches-tu ? Il a un bon métier, il est relativement riche... et assez beau garçon, en somme... Tu ne trouveras jamais mieux. Enfin, tu feras ce que tu voudras ; cela te regarde ; je ne t'en reparlerai plus. Sur ce, allons nous coucher... La nuit porte conseil... Bonsoir !

(A suivre.)

LÉOPOLD SABOT.

Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

Séparation de corps et de biens

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré.
 Au profit de M^{me} Louise-Françoise Besnard, veuve en premières nocés de M. René Vauvert, épouse en secondes nocés de M. René Rousseau, ladite dame demeurant au Côteau, commune des Verchers.
 Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12;
 Contre M. René Rousseau, cultivateur, demeurant aux Verchers.
 Ayant pour avoué constitué M^e Henri Lecor, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Dacier;
 Il résulte que la dame Rousseau a été séparée de corps et de biens d'avec le sieur Rousseau, son mari.
 Pour extrait dressé par l'avoué soussigné.
 Saumur, le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

BEAUREPAIRE.

Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

DIVORCE

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq.
 Au profit de M^{me} Armande Montrioux, épouse de M. Félix Guignard, marchand de vins, demeurant à Saumur, cette dame demeurant chez son père, à Saint-Etienne-de-Chigny (Indre-et-Loire).
 Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12;
 Contre M. Félix Guignard, ci-dessus qualifié et domicilié.
 Ayant pour avoué constitué M^e Louis ALBERT, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de la Petite-Doune;
 Ledit jugement enregistré et signifié tant à l'avoué qu'à partie;
 Il résulte que M^{me} Guignard a obtenu le divorce contre son mari.
 Pour extrait dressé par l'avoué soussigné.
 Saumur, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

BEAUREPAIRE.

A VENDRE

Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.
 S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de Saumur, le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré.
 Au profit de M^{me} Joséphine Brosard, épouse de M. Jean Jouandou, ladite dame ayant demeuré à Saumur, rue Dacier, et demeurant actuellement dite ville, rue du Marché-Noir, n° 7, ayant pour avoué constitué M^e BEAUREPAIRE;
 Contre M. Jean Jouandou, ancien maître d'hôtel, ayant demeuré à Saumur, rue Dacier, et aujourd'hui sans domicile ni résidence connus, ayant pour avoué constitué M^e LECOR,
 Il appert :
 Que M^{me} Jouandou a été séparée de corps et de biens, à sa requête, d'avec ledit Louis Jouandou, son mari.
 Pour extrait, dressé par l'avoué soussigné.
 Saumur, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

BEAUREPAIRE.

Étude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A LOUER
UNE MAISON

Pour le 24 Juin 1886.
 Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,
 Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.
 S'adresser, pour traiter, à M. GUÉRINEAU, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M^e GAUTHIER, notaire.

Étude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
DE GRÉ À GRÉ,
LE CLOS DES VERNES

Vigne et Terre
 Situé commune de Chacé, contenant 3 hectares environ.
 S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTHIER, notaire. (976)

A VENDRE

Plant de Peupliers Suisses
 10,000 environ,
 De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.
 S'adresser à M^{me} veuve BASSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

ON DEMANDE à ACHETER des boules de fort d'occasion.
 S'adresser au bureau du journal.

Ministère de la guerre.

ADJUDICATION
 DE DIVERSES
FOURNITURES

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le MARDI 9 février 1886, à deux heures, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1886 :

- 1^{er} Groupe. — Métaux divers.
- 2^e Groupe. — Fer de Berry, tôle d'acier, tôle de fer.
- 3^e Groupe. — Charbons.
- 4^e Groupe. — Ingrédients divers.
- 5^e Groupe. — Tissus divers.
- 6^e Groupe. — Bois divers.
- 7^e Groupe. — Cuirs divers.
- 8^e Groupe. — Accessoires de sellerie.
- 9^e Groupe. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire chargé de la surveillance administrative des Magasins centraux, rue Saint-Dominique, à Paris; dans les bureaux de M. l'Intendant militaire, rue Jehan-Fouquet, à Tours; dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, THIBAUDIER. (28)

MANUFACTURE DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.
 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. COLLMANN, accordeur, associé de M. LÉPICIER, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Changement de Domicile

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1886

La Maison de Modes de M^{me} VOLOT, précédemment rue Saint-Aubin, 47, Angers, est transférée RUE SAINT-JULIEN, 33, à l'angle de la rue Montauban. (21)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.
 S'adresser au bureau du journal.

3, Rue d'Orléans, 3

OUR TOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.
 Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et falence, chénefs, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.
 Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtisseries! Prix modérés.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
 RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »
 Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
 Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE
 DE TOUTES LES
Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS,
 Psoriasis, Acné, etc.,
 des PLAIES et
 ULCÈRES VARIQUEUX
 considérés comme incurables
 par les Princes de la Science
 Le Traitement ne dérange
 nullement du travail; il est à
 la portée des petites bourses,
 et dès le deuxième jour, il pro-
 duit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LEHORMAND,
 MÉDECIN SPÉCIALISTE
 (1, rue St-Louis, à MELUN S.-M.)
 CONSULTATIONS GRATUITES
 par Correspondance

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
 PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,
 Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

DENTS
Léon A. Fresco
 Chirurgen-Dentiste
 68, QUAI DE LIMOGES
 SAUMUR

Extraction, Aurification-Prix modéré.

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les BOMBONS GRAMONT au goudron sont le seul remède radical de la Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements. — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les aiment par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable: «Vosse tousser; essayez des Bombons Gramont.»
 Paris: la Bouteille n° 75; 1/2 Bouteille n° 45. Exiger rigoureusement la signature de M. GRAMONT.
 Dépôt à Saumur: pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JANVIER 1886.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------|----------------|
| | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. |
| 3 % | 81 | 81 30 | Est | 800 | 795 | Obligations | 527 50 | 525 | Gaz parisien | 516 | 516 50 |
| 3 % amortissable | 83 | 83 20 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1255 | 1257 50 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 528 25 | 525 | Est | 379 | 380 50 |
| 3 % (nouveau) | 106 75 | 107 | Midi | 1160 | 1163 75 | — 1865, 4 % | 410 | 412 | Midi | 381 | 382 |
| 4 1/2 % | 110 05 | 110 20 | Nord | 1542 50 | 1545 | — 1869, 3 % | 398 25 | 401 | Nord | 383 | 383 50 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 519 25 | 522 | Orléans | 1345 | 1342 50 | — 1871, 3 % | 517 50 | 518 50 | Orléans | 381 | 381 25 |
| Obligations du Trésor | 4520 | 4500 | Ouest | 870 | 870 | — 1875, 4 % | 517 50 | 518 50 | Ouest | 381 | 381 25 |
| Banque de France | 448 75 | 448 75 | Compagnie parisienne du Gaz | 1495 | 1496 25 | Bons de liquid. Ville de Paris | 458 40 | 459 | Paris-Lyon-Méditerranée | 381 50 | 383 |
| Société Générale | 985 | 1000 | Canal de Suez | 2180 | 2162 50 | Obligations communales 1879 | 450 | 452 | Paris-Bourbonnais | 360 50 | 362 |
| Comptoir d'escompte | 623 75 | 623 75 | C. gén. Transatlantique | 473 75 | 470 | Obligat. foncières 1879 3 % | 365 75 | 369 | Canal de Suez | 579 | 583 50 |
| Crédit Lyonnais | 1325 | 1330 | Russe 5 0/0 1870 | 99 75 | 99 75 | | | | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 218 | 218 75 | | | | | | | | | |
| Crédit mobilier | | | | | | | | | | | |

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

| SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | SAUMUR - BOURGUEIL | | | BOURGUEIL - SAUMUR | | |
|---------------------------|------------|------------|---------------------------|-------------|------------|--------------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|
| Mixte matin | Omn. matin | Mixte soir | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir |
| Saumur | 6 05 | 7 24 | 8 40 | 1 15 | 2 30 | 3 45 | 5 00 | 6 15 | Saumur | 3 26 | 4 41 |
| Chacé | 6 15 | 7 32 | 8 56 | 1 24 | 2 43 | 3 58 | 5 13 | 6 28 | Port-Boulet | 5 23 | 6 38 |
| Brézé | 6 23 | 7 39 | 9 10 | 1 32 | 2 51 | 4 06 | 5 21 | 6 36 | Bourgueil | 5 42 | 6 57 |
| Montreuil | 6 39 | 7 52 | 9 27 | 1 46 | 3 01 | 4 16 | 5 31 | 6 46 | Saumur | 9 13 | 10 28 |